Canton de Vaud
Commune de Buchillon

Plan d'affectation communal (PACom)
Version pour enquête publique complémentaire (EPU-III)
Les adaptations apportées au projet concernent les parties rendues visibles par effet de transparence.

Approuvé par la Municipalité de Buchillon

le 1er mai 2023	Le Syndic	La Secrétaire
le 27 mai 2024		
le 12 janvier 2026		

Soumis à l'enquête publique (I) et aux enquêtes publiques complémentaires (II et III)

du 6 mai 2023	au 4 juin 2023	Le Syndic	La Secrétaire
du 15 juin 2024	au 14 juillet 2024		
du 3 février 2026	au 4 mars 2026		

Adopté par le Conseil communal de Buchillon dans sa séance

du 11 février 2025	Le Président	La Secrétaire

Approuvé par le Département compétent à Lausanne

le	La Cheffe du Département

ENTRE EN VIGUEUR LE

ABA PARTENAIRES SA
AGITATEURS D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
0041 21 721 26 26

Plan établi sur la base des données cadastrales du 24 mai 2022
Géodonnées ©Etat de Vaud fournies par le bureau d'études :

ROSSIER SA
Chemin du Mont-Blanc 9
1110 Aubonne

Certifié conforme selon l'art.15 RLAT par Mme Lieberschlag Audrey, ingénieure géomètre brevetée, le

N° d'enquête publique

LEGENDE

GENERALITES

- Périmètre du PACom
- Périmètre de plan d'affectation légalisé
- Construction existante
- Construction souterraine

ZONES D'AFFECTATION

Zones à bâtir (15 LAT)

- Zone centrale 15 LAT - A
- Zone centrale 15 LAT - B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - A
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - C
- Zone de tourisme et de loisirs 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - B
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - C
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT

Zones agricoles (16 LAT)

- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone viticole protégée 16 LAT

Zones de protection (17 LAT)

- Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT - B / C
- Zone des eaux 17 LAT

Autres zones (18 LAT)

- Aire forestière 18 LAT d'après constatation de la nature forestière (y.c. plans abrogés) (selon art. 24 LVLFo)
- Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (selon art. 1 RLVLFo)
- Zone de desserte 18 LAT

CONTENUS SUPERPOSES

Constructibilité

- Périmètre d'implantation des constructions
- Périmètre d'implantation conditionnel
- Secteur A "Sous Buchillon"
- Secteur B "Les Grands Champs"
- Parcelle visée par une mesure de disponibilité

Forêts

- Secteur à entretien particulier
- Distance de 10 mètres à la lisière forestière
- Aire forestière 18 LAT (selon art. 1 RLVLFo) superposée à une affectation primaire

Mobilité

- Itinéraire de mobilité douce cyclable (SuisseMobile)
- Itinéraire de mobilité douce pédestre (SuisseMobile et Vaud Rando)

Patrimoine bâti

- Objet noté 2 au recensement architectural
- Objet noté 3 au recensement architectural
- Objet noté 4 au recensement architectural
- Objet inscrit à l'inventaire
- Voie de communication historique de la Suisse d'importance nationale avec substance (IVS)
- Région archéologique

Patrimoine naturel

- Aire naturelle ouverte
- Aire naturelle arborée
- Aire de verdure
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT - PNP 1
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT - PNP 2
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT - PNP 3
- Secteur "S" de protection des eaux
- Espace réservé aux eaux et étendues d'eau (ERE·E) selon art. 41 a, b et c OEaux
- IFP — Périmètre de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) N°1210 "Chanivaz - Delta de l'Aubonne"
- IZA — Périmètre de l'Inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale (IZA) N°119 "Embouchure de l'Aubonne"

PLAN DE LOCALISATION

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

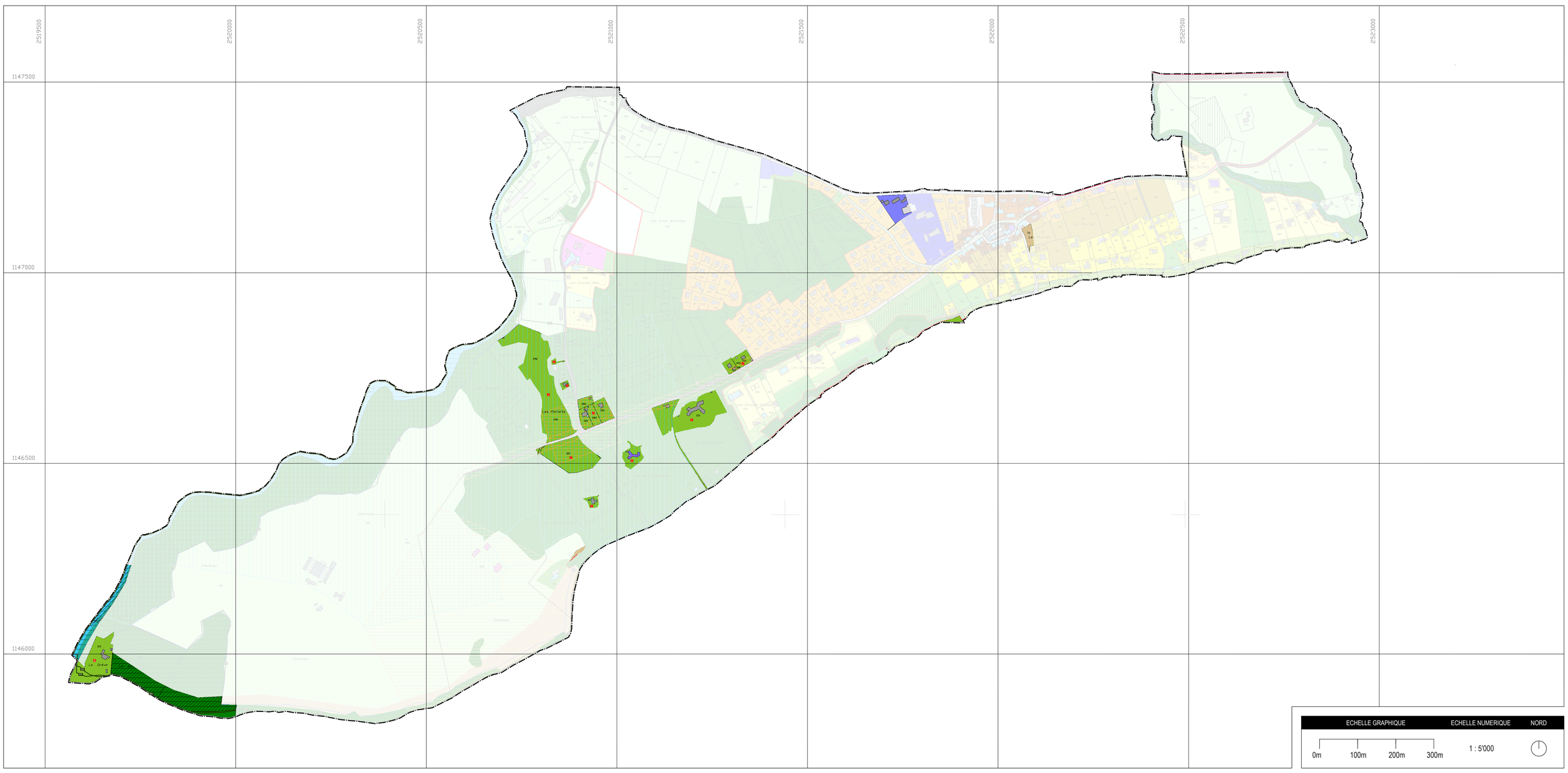
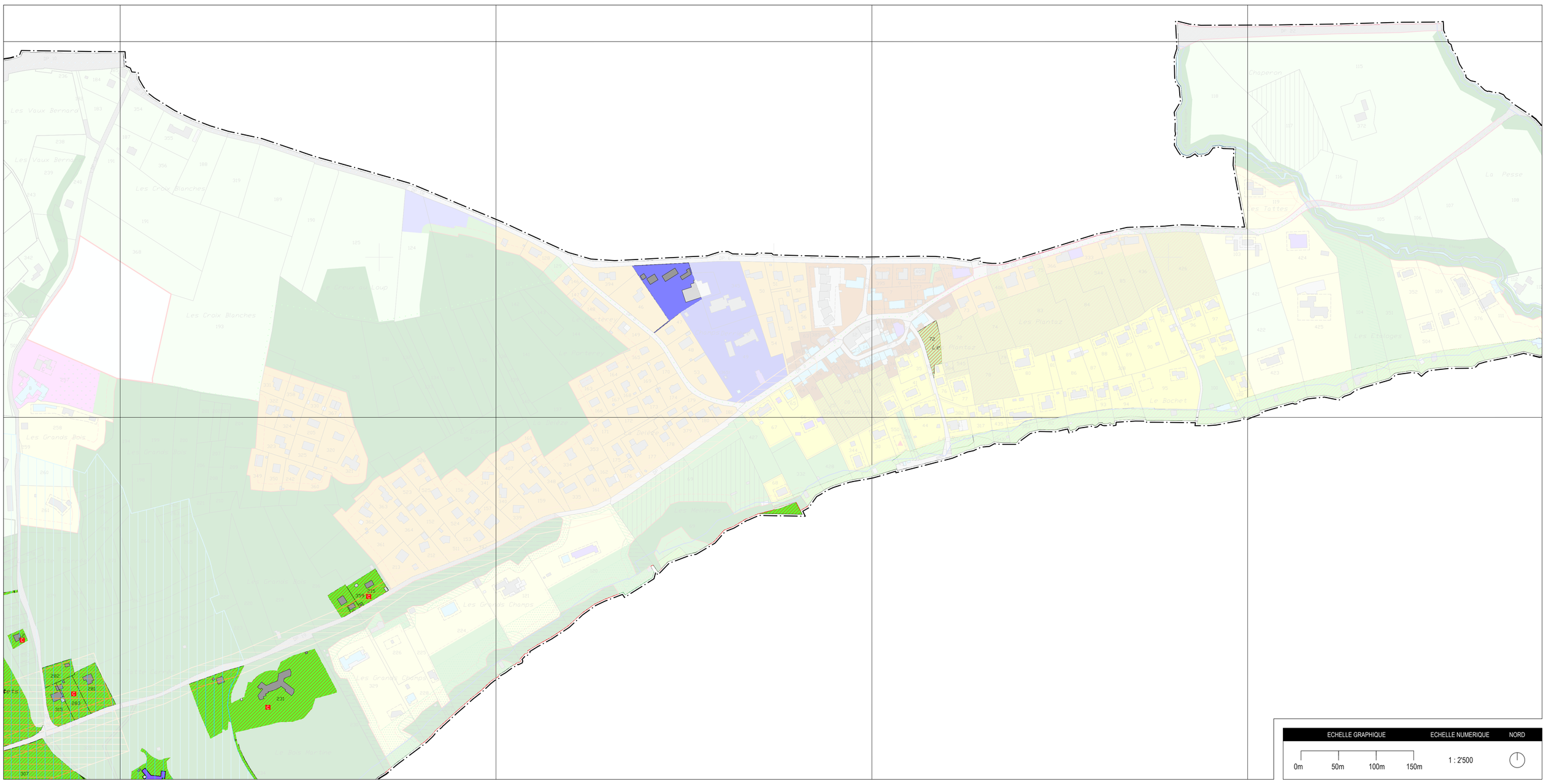
PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL - AGRANDISSEMENT "ZONES A BATIR"